

Quand les écolo-démagogos islamolâtres se reçoivent une raclée... A savourer !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 mai 2021



Richard Lizurey, adjoint au maire de Chartes.

Les élections en approche sont l'occasion de quelques évènements à la fois très inquiétants pour notre pays, mais aussi croustillants quand des responsables de cette situation se font ridiculiser, laminer même !

Nous apprenions il y a peu que que **le candidat aux élections régionales pour le Centre-Val de Loire, sur la liste EEVL-LFI-Génération.s, Abdelaziz Hafidi**, avait relayé, sur les réseaux sociaux, des propos de mouvances islamistes (*pour ne pas dire*

islamiques), antisémites.

Quelques jours plus tard, c'était le tour de **Jeber Trad**, candidat aux élections départementales en Eure-et-Loir, pour le canton Dreux 1, soutenu par les mouvements écologistes du département qui affiche des sympathies islamistes et autres.

Outre l'écho national de l'affaire, cela a perturbé la séance du conseil municipal de Chartres du jeudi 27 mai.

Il faut dire que les écolo-dingos toujours prêts à faire la leçon aux autres se sont reçu une belle pelle dans la figure (je reste poli).

En guise de leçon aux autres, ils ont déposé 3 recours en inéligibilité contre des conseillers municipaux, dont contre le général de gendarmerie Richard Lizurey ayant quitté ses fonctions en 2019 (ils ont dû oublier de le faire à l'encontre de la députée LREM Laëtitia Saint-Paul militaire d'active, et comme par malice née à Chartres). Sûrement que les événements qui ont précédé, à savoir la dénonciation et menaces de sanction contre les généraux (2S) ayant formulé leur inquiétude pour la France dans une lettre aux gouvernants, les ont inspirés ! Ainsi ont-ils saisi ce qu'ils considéraient comme une opportunité pour se faire mousser !

L'histoire est délectable et je ne peux manquer de vous en faire part !

Un débat à couteaux tirés au Conseil municipal de Chartres après la mise à l'écart de deux candidats écologistes aux élections

Là les couteaux étaient virtuels, mais les journalistes ne pouvaient avoir un à-propos aussi actuel !

Le Conseil municipal de Chartres était très tendu, jeudi 27 mai 2021, en raison d'une polémique faisant suite à la mise à l'écart de deux candidats écologistes euréliens aux élections départementales et régionales, taxés notamment de complaisance avec l'islamisme sur les réseaux sociaux.

L'atmosphère était électrique, jeudi 27 mai 2021, lors du

premier Conseil municipal de Chartres dans le nouveau pôle administratif. A trois semaines du premier tour des élections régionales et départementales, les échanges se sont enflammés dès le début de la réunion.

La raison : l'exclusion d'un candidat eurélien de la liste régionale LFI – EELV – Génération.s, après la publication sur les réseaux sociaux de ses prises de position sur Facebook. Sur le compte Twitter [2emeDB73](#), un citoyen a dénoncé, jeudi 15 mai, « **les sympathies pour la mouvance islamiste** » du **Drouais Abdelaziz Hafidi, adhérent au mouvement de Benoît Hamon, Génération.s.**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, a donné la parole à Richard Lizurey, adjoint en charge de la sécurité et de la tranquillité publique. L'ancien directeur général de la gendarmerie nationale s'est adressé longuement aux quatre élus du groupe Chartres Ecologie, et en particulier à **Jean-François Bridet, tête de liste départementale aux élections régionales sur la liste « Un nouveau souffle écologiste et solidaire »**, qui a exclu **Abdelaziz Hafidi**, après cette révélation.

Lors d'une déclaration lue devant l'assemblée, Richard Lizurey, mis en cause dans un recours électoral par l'opposition écologiste, a lâché : « Vous niez à des candidats qui respectent les lois de la République et qui sont engagés au service des autres le droit de figurer sur une liste aux municipales et, parallèlement, vous acceptez sur votre liste une personne qui n'a manifestement pas le même sens des valeurs républicaines. » Richard Lizurey, également candidat aux élections régionales sur la liste de Nicolas Forissier (LR), [s'est interrogé \(Voir sur BV\)](#) :

« Il est indispensable de savoir à côté de qui nous siégeons afin d'éclairer nos concitoyens. Les Chartraines et les Chartrains ont le droit de savoir qui exactement les représente. Comment un candidat qui ne cachait pas ses convictions islamistes radicales, antisémites et complotistes,

a pu figurer sur cette liste ? »

RICHARD LIZUREY (adjoint au maire de Chartres et candidat aux régionales)

Etc. à écouter :

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/05/Un-ancien-patron-de-la-gendarmerie-dénonce-lislamogauchisme.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/05/Un-ancien-patron-de-la-gendarmerie-dénonce-lislamogauchisme.mp4)

Jean-François Bridet s'est alors défendu : « Je suis d'accord. Cette personne, compte tenu de ses prises de position sur les réseaux sociaux, n'avait rien à faire sur une liste républicaine et laïque comme la nôtre (*républicaine et laïque, z'êtes sûr les gars ?*). Je ne suis pas tous les jours sur les réseaux sociaux. Cela fait partie des aléas d'un monde politique que je découvre. Cette activité est assez récente pour moi. On peut être piégé par certaines choses. »

« La jeunesse n'est pas une excuse »

Le conseiller municipal, qui n'est encarté dans aucun parti (*une tête de liste qui n'appartient à aucun parti !*), a expliqué qu'il n'avait « pas personnellement recruté monsieur Hafidi ». Et d'ajouter :

J'ai convoqué une réunion de crise qui a immédiatement conduit à son éviction. Ses propos étaient injustifiables.

Ces arguments n'ont pas convaincu Richard Lizurey : « La jeunesse n'est pas une excuse. Vous n'avez pas fait de vérifications. S'il n'y avait pas eu cette attention des réseaux sociaux, on aurait pu avoir un antirépublicain sur une liste. »

Cet échange s'est prolongé, avec de multiples interventions d'élus de la majorité. Ladislas Vergne, adjoint aux solidarités, a pointé du doigt le cas d'un autre candidat écologiste eurélien, cette fois aux élections départementales.

Jeber Trad, candidat d'Eure-et-Loir Écologie dans le canton Dreux 1, a été épinglé par le même internaute, dimanche 23

mai, pour des prises de position sur les réseaux sociaux jugées « complotistes, sexistes » et complaisantes envers la mouvance islamiste. Les écologistes ont retiré leur soutien au binôme avec effet immédiat. Ladislas Vergne a dénoncé « une collusion avec des gens qui soutiennent l'islamisme radical ».

« Un message catastrophique »

Jean-François Bridet s'est offusqué : « Vous nous faites un procès d'intention qui est intolérable. J'entends que je vais recruter dans les bas-fonds de l'islamisme et de l'antirépublicanisme. Notre mouvement est la première victime de cette situation (*Eux aussi, des victimes !*). »

Vrai que les écolos ne font AUCUN procès d'intention, eux !

Quentin Guillemain, autre élu de Chartres Ecologie, est venu au secours de son collègue : « Nous n'avons aucune complaisance avec ce type de propos. Faire comme si cela n'avait pas été le cas, je trouve cela culotté. Nous n'avons nié à aucun moment nos erreurs et nous avons réagi immédiatement. »

Le conseiller municipal n'a pas apprécié que la majorité « se permette de faire campagne en ouverture de Conseil municipal », et a estimé que ce n'était « pas le lieu ».

Jacqueline Marre, élue du groupe Chartres à gauche, a, elle aussi, fait part de sa lassitude. Elle s'est dite « choquée de la durée des interventions et a demandé que l'on « commence le point numéro un ».

Mais le débat s'est poursuivi. Gaël Garreau, conseiller municipal LREM, a dénoncé « un message catastrophique » envoyé par les écologistes. Et d'ajouter :

J'ai reçu chaque personne individuellement quand j'ai fait ma liste aux municipales. Nous sommes les garants des valeurs de la République (*On est rassuré, il n'y a pas de candidate voilée chez LREM... comme dans l'Hérault !*).

Guillaume Bonnet, adjoint à l'amélioration du cadre de vie, a enchaîné : « Il n'y aurait eu qu'un seul candidat exclu, on aurait pu se dire que c'était le fruit du hasard. Je me demande comment on peut se faire bernier à ce point. »

Agacé, Jean-François Bridet a rétorqué : « Le ciel nous est tombé sur la tête. Que la meute soit lâchée pour que quatre élus écologistes passent pour des chevaux de Troie de tout ce qui met en danger la République, c'est intolérable. »

Il est vrai que les écolos ne sont jamais dans une meute chassant le délit d'opinion !

Daniel Guéret, conseiller de la majorité et sénateur, qui a conduit dans le passé, à trois reprises, une liste régionale, a estimé, qu'il « ne doit pas y avoir de place à l'amateurisme ». Le parlementaire a annoncé qu'il allait saisir le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, dans les prochains jours, « pour qu'une veille soit établie sur les candidatures aux élections départementales et régionales. A la lecture de ces faits, il faut que l'on réagisse vite »*.

** : Pardon, mais c'est avant que les listes ne soient déposées qu'il faut contrôler !*

Et au sujet des listes communautaristes ?

Quatre listes au moins en France, il paraît que l'on refuse l'assimilation aux musulmans... on n'a sûrement pas la même définition au terme assimilation !

Hélène Bonnet

J'espère que mes antiphrases d'un humour cynique ne trompent personne !